

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 18 janvier 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

18 janvier 2018

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont
M. Jonathan Lacourse, Maskinongé
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche
Mme. Sylvie Noël, Substitut de Louiseville
M. Réjean Carle, Sainte-Ursule
M. Sylvain Arvisais, Saint-Léon-le-Grand

Était aussi présent :

M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier

Était absent :

M. François Gagnon, Saint-Justin

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 14 décembre 2017
4. Dépôt et adoption de la correspondance
5. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
6. Approbation du paiement des comptes
7. Dépôt des résultats financiers au 31 décembre 2017
8. Approbation du rapport de consommation d'eau potable 2017
9. Consommation hebdomadaire
10. Suivi des nappes de la Régie
11. Pluviométrie
12. Information sur les équipements
 - 12.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
 - 12.2 Ministère des Transports du Québec – Permission de voirie 2018
 - 12.3 Projet télémétrie – Mandat d'appel d'offres public pour remplacement et reconfiguration du système de communication
13. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé

14. Varia
 - 14.1 Autorisation de signature – Audit des états financiers au 31 décembre 2017
 - 14.2 Projet Olymel – Yamachiche
 - 14.3 Accès à l'information
 - 14.4 Adhésion à l'ADMQ
15. Période de questions
16. Levée de la réunion

2018-01-001 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion régulière du 14 décembre 2017 ;

POUR CE MOTIF :

2018-01-002 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 14 décembre 2017 tel que rédigé.

4. CORRESPONDANCES REÇUES

RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

CORRESPONDANCE

En date du 18 janvier 2018

A. MUNICIPALITÉS MEMBRES

20 décembre 2017

Sainte-Ursule – Certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle d'évaluation foncière pour le changement des numéros pour les lots 240-P (rang Fontarabie) et 496-P (rang des Chutes)

3 janvier 2018

Yamachiche – 1^{er} versement de la quote-part 2018

3 janvier 2018

Maskinongé – 1^{er} versement de la quote-part 2018

3 janvier 2018

Saint-Léon-le-Grand – 1^{er} versement de la quote-part 2018

11 janvier 2018

Louiseville – 1^{er} versement de la quote-part 2018

16 janvier 2018

Sainte-Ursule – 1^{er} versement de la quote-part 2018

16 janvier 2018

Sainte-Angèle-de-Prémont – 1^{er} versement de la quote-part 2018

17 janvier 2018

Sainte-Ursule – Résolution 239/12/17 nommant Mme Josée Bellemare comme substitut pour la Municipalité de Sainte-Ursule sur le conseil d'administration de la Régie.

B. AUTRES CORRESPONDANCES

19 décembre 2017

MDDELCC – Demande de l'attestation de notre audit quinquennal pour les secteurs Est et Ouest. Envoyé le 20 décembre 2017.

19 décembre 2017

Hydro-Québec – Confirmation du changement de tarif du Puits SU-03 passant du tarif G au tarif M.

10 janvier 2018

Agence de revenu du Canada – Crédit de 770,16 \$ par rapport à la réduction de 28 cents du taux d'employé de l'assurance-emploi pour l'année 2016.

04 janvier 2018

Banque Manuvie – Relevé des opérations au 31 décembre 2017, Solde : 280 202,44 \$.

09 janvier 2018

Desjardins sécurité financière – Rapport de placement du régime de retraite pour le 4^e trimestre de 2017. Rendement de 4,40 %.

11 janvier 2018

ASQ Consultant – Relevé des primes mensuelles des assurances collectives pour l'année 2018 : 1 171,20 \$.

12 janvier 2018

CNESST – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 décembre 2017.

2018-01-003

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

5. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Réunion régulière du 18 janvier 2018

Salaires au 21-12-2017	Employés	2 824,77
Salaires au 21-12-2017	Conseil d'administration	646,33
Bell	Téléphone administration décembre 2017	253,46
Hydro-Québec	Électricité Bâtiment SE	2 088,23
Salaires au 28-12-2017	Employés	2 814,62
Salaires au 31-12-2017	Employés	5 485,78
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA décembre 2017	2 194,30
Receveur Général Canada	DAS décembre 2017	2 357,19
Revenu Québec	DAS décembre 2017	5 688,42
Salaires au 11-01-2018	Employés	2 709,47
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-03	2 877,35
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	5 269,81
Bell Mobilité	Cellulaire janvier 2018	94,19
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
L'Union-Vie	Assurances collectives janvier 2018	937,18
Bell Mobilité	Pagettes janvier 2018	75,98
Hydro-Québec	Électricité Chambre 205	31,31
Salaires au 18-01-2018	Employés	2 638,44
Bell	Téléphone administration janvier 2018	271,40
		39 319,11

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 18 janvier 2018 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 18 janvier 2018 ;

2018-01-004

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 18 janvier 2018 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

6. APPROBATION DES COMPTES

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 18 JANVIER 2018 FONDS ADMINISTRATION

8341	Garage RS Lessard	Contrat déneigement SE - Déc. et Janv.	3 380,26
8342	AIE Informatique	Prise électrique pour photocopieur	9,20
8343	Bergeron Électrique	Remplacement d'un relais - chauffage bureau	138,50
8344	Garage A. Ferron	Changement d'huile et nettoyage freins Sprinter	274,25
8345	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager bureau	425,41
8346	I. Gagnon & fils	Gants de nitrite et canettes de peinture	54,02
8347	Attaches d'auto MG	Stroboscopes sur F-150	287,44

Réunion régulière du 18 janvier 2018

8348	Origines s.e.n.c.	Préparation documents d'appel d'offres (20%)	1 264,73
8349	Entreprises Paul St-Yves	Contrat déneigement SA - Déc. et Janv.	1 954,58
8350	Dépanneur 350	Essence et diésel	361,00
8351	Groupe Environex	Analyses de laboratoire	355,16
8352	Produits chimiques CCC	Carbonate de sodium	4 886,45
8353	Veolia Water technologies	Ventilateur pour carte élect. Et sonde de chlore	300,04
8354	Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite de sodium	1 308,50
8355	Outil Mag Trois-Rivières	Gants de travail d'hiver	94,76
8356	Toshiba Solution d'affaires	Photocopies	118,24
8357	Emco Corporation	Pièces d'aqueduc	1 380,43
8358	Neksys	Programmation lien SA et SE	2 644,33
8359	Fournitures de bureau Denis	Fournitures de bureau	328,93
8360	Annie Francoeur	Vêtements de travail	125,33
8361	Signalétik	Signalisation routières - fuites St-Léon	1 954,58
8362	Dicom Express	Frais de messagerie	23,88
8363	FQM	Adhésion 2018	599,84
8364	Morency société d'avocats	Service forfaitaire et révision devis télémétrie	1 290,38
8365	Axnor Consultants inc.	Étude de charge - Tour ELPC	3 420,51
			26 980,75

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 18 janvier 2018.

Mario Paillé, trésorier

2018-01-005

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Noël et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de vingt-six mille neuf cent quatre-vingt et soixante-quinze (26 980,75 \$) pour l'administration.

7. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire préparé en date du 31 décembre 2017 ;

POUR CE MOTIF :

2018-01-006

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire préparé en date du 31 décembre 2017.

8. APPROBATION DU RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU POTABLE 2017

CONSIDÉRANT QUE Francis Morel-Benoit dépose aux membres du conseil d'administration un document préparé en date du 8 janvier 2018 présentant les débits annuels de consommation pour l'année 2017, document servant à la préparation des états financiers de la Régie pour l'année 2017 ;

POUR CE MOTIF :

2018-01-007

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré approuve les débits réels de consommation pour l'année 2017 tels que déposés par Francis Morel-Benoit.

9. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 8 janvier 2018 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

10. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 7 janvier 2018 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

11. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 08 janvier 2018 relativement à la pluviométrie.

12. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS

12.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Nous ferons remplacer les 5 glow plugs restantes sur le Sprinter car il y en a une autre de brisée.
- Nous avons fait ajouter des stroboscopes sur le F-150 pour plus de visibilité à l'arrière le soir.
- Le lien de fibre optique entre Ste-Angèle et St-Édouard est fonctionnel et nous n'avons plus de pertes de communication.
- Un poteau de la barrière du réservoir de St-Édouard a été arraché par le déneigeur.
- Nous avons eu des problèmes de surtension aux puits SU-02 et SU-03, ce qui nous occasionnait des alarmes. Hydro-Québec ont installé un enregistreur de tension mais depuis ce temps, le problème ne s'est pas reproduit.
- Une buse d'injection de chlore a brisé au puits SE-13. Il y avait de l'eau partout dans la cabane du puits, dont sur le panneau électrique de 600

volts. Bergeron électrique est venu pour vérifier le tout. Le back-ups faisant fonctionner l'automate est tombé en panne à cause de l'eau. Nous l'avons remplacé par l'ancien du photocopieur.

12.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC– PERMISSION DE VOIRIE 2018

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré peut effectuer ou faire effectuer divers travaux tels que ; excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc sur le réseau routier contiguë au réseau d'aqueduc de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourront être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère du Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré doit obtenir une permission de voirie ou un permis d'intervention avant d'effectuer chacun de ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'une permission de voirie ou un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports du Québec ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-008

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement que la Régie d'Aqueduc de Grand Pré demande au Ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000,00 \$) puisque la Régie d'Aqueduc de Grand Pré s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie ou du permis d'intervention.

12.3 PROJET TÉLÉMÉTRIE – MANDAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR REMPLACEMENT ET RECONFIGURATION DU SYSTÈME DE COMMUNICATION RADIO

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder par appel d'offres public pour le projet de remplacement du système radio de télémétrie ;

CONSIDÉRANT QUE de par la résolution 2017-03-039, la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a mandaté Monsieur Luc Durand, ingénieur de la firme Origine, afin de l'assister dans la rédaction d'un devis technique pour l'appel d'offres public ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-009

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent Messieurs Luc Durand, ingénieur de la firme Origine et Mario Paillé, secrétaire-trésorier de la Régie d'aqueduc de Grand Pré, à

publier l'appel d'offres public sur le SEAO et dans le quotidien Le Nouvelliste pour le projet de remplacement du système radio de télémétrie.

13. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ

Aucun développement.

14. VARIA

14.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir les conditions de la mission d'audit des états financiers de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 par Mallette S.E.N.C.R.L. ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des documents traitant des conditions de la mission d'audit pour la vérification 2017 ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-010

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration, ayant lus et approuvés les conditions de la mission d'audit, autorise Madame Barbara Paillé, présidente, et Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, les documents reçus de Mallette S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés.

14.2 PROJET OLYMEL - YAMACHICHE

Madame Barbara Paillé, présidente informe que Monsieur Jonathan Lacourse, vice-président et elle-même ont rencontré Monsieur Paul Carbonneau, maire de la municipalité de Yamachiche et Monsieur Gaétan Beauclair, conseiller municipal afin discuter de points politiques concernant l'approvisionnement en eau de l'usine Olymel.

La Régie est d'accord à ce que les ingénieurs choisis par la municipalité de Yamachiche, la firme GéniCité, montent les plans et devis de la conduite dédiée à l'usine Olymel en autant qu'ils soient conformes aux exigences du responsable des opérations de la Régie en ce qui a trait au contrôle de débit.

La construction de la conduite dédiée sera faite et payée par la municipalité de Yamachiche et les équipements de contrôle seront par la suite cédés à la Régie. L'opération sera faite par la Régie.

Une entente écrite entre la Régie et la municipalité de Yamachiche devra être rédigée et signée par les deux partis.

14.3 ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré est soumise à la « Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels » ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré doit nommer une personne responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-011

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Noël et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré nomment Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier, responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels.

14.4 ADHÉSION À L'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré avait déjà autorisé l'adhésion de Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier à l'ADMQ pour l'année 2018 pour la somme de 448 \$ (Résolution 2017-11-168) ;

CONSIDÉRANT QU'au coût d'adhésion, s'ajoute une somme de 368 \$ pour un premier de six cours obligatoires pour obtenir l'accréditation de Directeur Municipal Agréé ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie n'a pas de directeur général mais que le contenu des cours est pertinent pour aider le secrétaire-trésorier dans ses fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE les cinq autres cours sont tous au prix de 368 \$;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de limite de temps pour suivre les autres cours ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-012

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement d'accepter la dépense et d'autoriser Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier à suivre le premier cours menant au titre de Directeur Municipal Agréé. Les autres cours pourront être suivis ultérieurement selon les besoins du secrétaire-trésorier et sous approbation du conseil d'administration.

14.5 MANTEAU À L'EFFIGIE DE LA RÉGIE POUR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE les opérateurs se font faire des vêtements de travail à l'effigie de la Régie ;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier pourrait en même temps se faire faire un manteau à l'effigie de la Régie ;

CONSIDÉRANT QUE la Broderie Aile D'Art propose un manteau 3 dans 1 au coût de 165,00 \$ plus 6,00 \$ pour la broderie ;

POUR CES MOTIFS :

2018-01-013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'accepter la dépense et d'autoriser le secrétaire-trésorier à se procurer un manteau à l'effigie de la Régie ;

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier, demande si le conseil d'administration l'autorise, lorsque ses obligations professionnelles le lui permettent, de modifier son horaire de travail pour le lundi au jeudi à l'occasion pendant l'hiver pour pratiquer la motoneige. Les membres du conseil d'administration présents n'y voient pas d'objections tant que le travail se fait de façon adéquate et que ça ne nuit pas à ses obligations professionnelles.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2018-01-014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 22 h 05.

Présidente

Secrétaire Trésorier

